

Le remboursement du prêt des fonctionnaires octroyé en début 2022 par le Gouvernement suspendu

Bonne nouvelle pour les fonctionnaires. Le gouvernement a décidé de la suspension des remboursements de l'avance d'un mois de salaire, accordée au début de l'année aux fonctionnaires des secteurs public et parapublic et aux retraités.

Pour lutter contre la vie chère et soutenir le pouvoir d'achat des ménages et conformément au discours de Son Excellence Monsieur le Président de la République.

Le Gouvernement suspend à compter du mois de mai 2022, et ce jusqu'à la fin de l'année, les remboursements de l'avance d'un mois de salaire, accordée au début de l'année aux fonctionnaires des secteurs public et parapublic et aux retraités.

Pour vos annonces publicitaires, contactez Togomedia24, +228 91 06 25 88

E-mail: togomedia24@yahoo.com